



HAL
open science

Emoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de t'chat

Pierre Halté

► **To cite this version:**

Pierre Halté. Emoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de t'chat. L'expression des sentiments : De l'analyse linguistique aux applications, 2018. halshs-01814688

HAL Id: halshs-01814688

<https://shs.hal.science/halshs-01814688v1>

Submitted on 13 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Émoticône et modalisation : ancrage énonciatif du locuteur dans un corpus de *chat* – Pierre Halté, docteur en Sciences du Langage – CREM, Université de Lorraine

Résumé : Les émoticônes permettent aux utilisateurs des divers moyens de communications en ligne de montrer leur émotion ou plus généralement leur attitude vis-à-vis d'énoncés propositionnels qu'elles accompagnent. Elles peuvent viser différents éléments de la situation d'énonciation, et peuvent porter sur des énoncés produits par le locuteur lui-même, ou par autrui. Elles remplissent plusieurs fonctions énonciatives, et ont pour caractéristique fondamentale d'ancrer le locuteur dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire de montrer « qui parle », de montrer le degré d'implication de cette instance énonciative dans la conversation, et de moduler le degré et le type de prise en charge adoptée par le locuteur. Ce sont ces fonctions énonciatives de l'émoticône qui seront étudiées et détaillées dans cet article.

Abstract : Emoticons allow internet users to show their emotions, or, more generally, their subjective attitude towards stated propositional content that they “punctuate”. Emoticons may aim at different elements of the conversational situation, and may apply to statements produced by the speaker himself, or by his interlocutor. They have a few conversational functions, and the first and most basic one is to “anchor” the speaker in the conversational situation : emoticons allow an easy identification of “who’s speaking”. They also allow to show how committed the speaker is towards his (or others) statements by allowing him to modulate the degree and the type of responsibility he wants to show. These conversational functions will be studied and explored in this article.

Les émoticônes sont des combinaisons de signes graphiques, constituées à l'origine de signes issus de la banque de caractères informatisée ASCII, servant à imiter des mimiques faciales. Apparues au sein de la communication médiatisée par ordinateur dans les années 1980, elles servent aux locuteurs à montrer leurs émotions et à les intégrer à leur discours. Elles peuvent être lues en « penchant la tête vers la gauche », comme par exemple « :) » qui imite un sourire, ou alors, comme c'est le cas au Japon¹, en gardant la tête droite : « ^_^ » est aussi une imitation de sourire, mais cette fois vu « de face ». En tant qu'indices d'émotion, elles ont un rôle naturel de modalisateur, aux côtés d'autres marques modales comme les interjections ou encore les adverbes d'énonciation (Perrin 2012). Cette courte étude vise à décrire leur fonction modalisatrice, en fondant cette description sur leurs caractéristiques sémiotiques, ainsi qu'à explorer le rôle énonciatif que cette fonction leur confère : « ancrer » le locuteur dans la situation d'énonciation, par des contraintes, notamment en ce qui concerne le discours rapporté, mais aussi par des possibilités de modulation de prise en charge des contenus propositionnels énoncés par le locuteur ou par autrui. Nous étudierons des exemples tirés d'un corpus de conversations synchrones en ligne, constitué en 2009 lors de notre travail de thèse (Halté 2013) en nous connectant à un salon de discussion en ligne (ou *chat*) grâce au logiciel *mIRC*, au hasard, et en récoltant les historiques des conversations qui s'y sont tenues durant une dizaine d'heures. Notre objectif est de montrer que les émoticônes permettent au locuteur de s'incarner dans la situation d'énonciation, et de rendre cette incarnation manifeste de plusieurs façons. Nous montrerons, tout d'abord, sur quelles bases sémiotiques nous pouvons établir l'émoticône comme un modalisateur. Ensuite, nous nous intéresserons au comportement des émoticônes dans le cadre du discours rapporté. Enfin, nous proposerons d'envisager l'émoticône comme un outil de modulation du degré et du type de prise en charge des énoncés propositionnels, produits par soi-même ou par autrui.

I – L'émoticône comme modalisateur

1 - L'émoticône : indice d'une attitude subjective

Le terme d'« émoticône » est trompeur : il porte à croire, en premier lieu, que l'émoticône est l'icône d'une émotion. Il convient dans un premier temps d'éclaircir les choses à ce sujet, en recourant notamment aux travaux d'Everaert-Desmedt (1990)², qui propose une interprétation tout à fait opérationnelle, en ce qui concerne les sciences du langage, des travaux de Peirce. Peirce, selon Everaert-Desmedt, distingue, dans son fameux triangle sémiotique, trois types de relation entre un signe et l'objet du monde auquel il est attaché.

La première est la relation iconique qui est une relation d'imitation. On dira ainsi qu'un signe est une icône, lorsqu'il imite un objet du monde : « Un signe renvoie à son objet de façon iconique lorsqu'il ressemble à son objet » (Everaert-Desmedt, 1990, p.53). Le mot « émoticône » n'est donc pas complètement trompeur : il s'agit bien d'imiter quelque chose. Seulement, il ne s'agit pas littéralement d'imiter une émotion (on serait bien en peine de parvenir à concevoir ce que cela signifierait que d'imiter une émotion), mais une mimique

¹ La lecture des émoticônes « de face » s'est démocratisée et ces émoticônes sont maintenant utilisées partout sur internet, sans distinction culturelle particulière.

² Nous avons pleinement conscience que, comme la plupart des travaux portant sur Peirce, l'interprétation d'Everaert-Desmedt est sujette à débat et à discussion. Notre propos ici n'est pas d'entrer dans ces débats mais plutôt de trouver une façon efficace et simple d'appréhender notre objet d'étude, ce que permet de faire le modèle de Peirce tel qu'il est présenté par Everaert-Desmedt.

faciale. Ainsi, l'émoticône de sourire, « :) », imite un sourire. De même, une onomatopée comme « glouglou » peut-elle être envisagée comme une icône sonore du bruit de l'eau qui s'écoule.

La seconde relation possible entre un signe et un objet est une relation indicielle. On dira qu'un signe est un indice lorsqu'il rend perceptible un objet qui ne serait pas perceptible sans l'indice : « L'indice est un fait immédiatement perceptible qui attire l'attention sur son objet, lequel n'est pas immédiatement perceptible. » (Everaert-Desmedt, 1990, p.61). Il existe des indices linguistiques, comme les déictiques, qui pointent toujours vers la situation d'énonciation. Les interjections sont aussi des indices : quand je dis « aïe », cette interjection est l'indice de ma douleur. Le cas de l'émoticône est un peu plus complexe : l'émoticône, pour nous (Halté 2013, p.228), est l'indice d'une émotion ou d'une attitude subjective, parce qu'elle est l'icône d'une mimique faciale elle-même indice d'une émotion. Ainsi, le sourire est une mimique faciale qui indique, par exemple, la joie ; l'émoticône de sourire est une icône de sourire et donc, a fortiori, se charge de la fonction indicielle du sourire. C'est donc parce qu'elle est une icône de mimique faciale que l'émoticône peut devenir un indice d'émotion. L'émoticône n'est donc pas, comme son nom semblerait l'indiquer, l'icône d'une émotion, elle en est l'indice.

La troisième et dernière relation ne concerne notre sujet que pour établir des catégories entre les types de signes. Il s'agit de la relation symbolique. On dira qu'un signe est un symbole lorsqu'il est associé de façon arbitraire à un objet du monde. Rien, dans la forme du signe, ni dans son rapport avec l'objet, ne motive la relation entre le signe et l'objet, en dehors d'une convention établie par une communauté linguistique. Ainsi, le mot « chien » et l'objet du monde « chien » ne sont en rapport que par une loi conventionnelle et arbitraire. Les émoticônes ne relèvent pas de cette catégorie. Cependant, on peut tout à fait utiliser des pictogrammes comme des symboles : un pictogramme de colombe, par exemple, évoquera la paix de manière symbolique.

Il résulte de cette première approche sémiotique que nous rejetons en dehors de la catégorie des émoticônes toute production graphique qui n'est pas indicielle. Ainsi, les pictogrammes qui servent à représenter sans indiquer (comme la plupart des pictogrammes qui constitue la banque, actuellement très en vogue, des « emojis »), ne sont pas pour nous des émoticônes. Si je remplace le mot « chat » par un pictogramme représentant une tête de chat dans la phrase « le chat est dehors », ce pictogramme n'est pas, pour nous, une émoticône. De même pour l'exemple du pictogramme de colombe cité ci-dessus.

Pour récapituler, l'émoticône est donc l'icône d'une mimique faciale, et donc l'indice d'une émotion ou plus généralement d'une attitude subjective. C'est une des conditions nécessaires pour montrer qu'elle est un modalisateur. Les indices présentent certaines caractéristiques qui ont des implications énonciatives importantes. Ainsi, ils pointent toujours vers la situation d'énonciation, *hic et nunc* ; la conséquence immédiate, qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cet article, est que tout indice produit par le locuteur inscrit nécessairement ce dernier dans la situation d'énonciation. En produisant une émoticône, ou une interjection, par exemple, le locuteur affirme son positionnement énonciatif et se montre en tant que locuteur inscrit, ancré dans la situation d'énonciation.

2 – *Modus et dictum* : fonctions modalisatrices de l'émoticône

Bally (1944) propose de distinguer dans tout énoncé ce qui relève d'un sens logique, fondé sur des conditions de vérité, de ce qui n'en relève pas. Il appelle la composante logique et vériconditionnelle « *dictum* », et tout ce qui n'en relève pas, « *modus* ». Certains auteurs, comme Perrin (2008), parleront de fonctions modales et de fonctions dictales des divers éléments qui constituent un énoncé. C'est sur cette distinction que se fonde la notion de « modalisation », qui désigne tout positionnement subjectif du locuteur, marqué par divers procédés, par rapport à un contenu logique, vériconditionnel, que l'on peut aussi nommer « contenu propositionnel ». L'émoticône, puisqu'une de ses caractéristiques fondamentales est d'indiquer une émotion ou une attitude subjective, relève donc du *modus*. Elle ne sert pas à décrire logiquement une émotion, mais bien à la montrer, directement ; elle ne fait pas sens selon des conditions de vérité (qui sont totalement non pertinentes pour en rendre compte : on ne peut pas réfuter un sourire, par exemple) mais bien en montrant directement son sens, en lien direct avec la situation d'énonciation.

Si l'on considère, par exemple, l'énoncé suivant : « Le chien a mangé mes chaussures :) », on peut y distinguer un contenu propositionnel, qui est asserté dans « le chien a mangé mes chaussures », d'une part (c'est un énoncé qui, dans sa globalité, est non seulement réfutable, mais qui, en plus, est constitué d'éléments qui font sens de façon référentielle et descriptive – symbolique si l'on reprend la typologie de Peirce évoquée ci-dessus) ; et d'autre part, diverses informations qui ne font pas sens de façon propositionnelle, comme notamment l'émoticône « :) », mais aussi l'intonation si l'énoncé est prononcé à haute voix, etc. Ici, l'émoticône a pour effet de fournir un indice sur l'attitude subjective amusée que le locuteur fait porter sur le contenu propositionnel, et par inférence, on en conclut que le locuteur est amusé du fait que le chien ait mangé ses chaussures. C'est donc une relation de modalisation typique qui existe entre l'émoticône et le contenu propositionnel qu'elle accompagne.³ Les conceptions classiques de la modalisation s'arrêtent ici : la modalisation est l'expression de l'attitude subjective du locuteur portant sur un contenu propositionnel énoncé par lui-même ou par autrui. Nous proposons, après étude de notre corpus, d'élargir cette conception : pour nous (Halté 2013 p. 423), l'émoticône est un modalisateur qui permet de viser non seulement un contenu propositionnel, mais aussi tout élément de la situation d'énonciation : un acte de langage, la disposition des énoncés, leur forme. La visée modalisatrice d'une émoticône peut par ailleurs avoir plusieurs cible à la fois, sans qu'il soit possible d'en déterminer une qui serait plus pertinente que les autres.

3 - Exemples d'effets de modalisation fréquents

Les émoticônes, en tant qu'imitation de gestes, partagent avec ces derniers quelques caractéristiques, notamment en ce qui concerne les types d'interactions entre un comportement non-verbal intentionnel et un énoncé verbal. Ces interactions sont détaillées par Yus (2011, p. 166, nous traduisons) :

³ Notons au passage que nous avons l'habitude, traditionnellement, de considérer en linguistique que le langage fait avant tout sens de façon référentielle et descriptive, et à considérer ce sens comme primordial dans l'interprétation d'un énoncé. Pour nous, cette hiérarchisation n'est pas pertinente. En effet, il suffit de substituer à une émoticône de sourire, une émoticône de tristesse, pour constater que le sens de l'énoncé change du tout au tout. La modalisation et le sens indiciel de ses marques sont donc tout aussi importants que le sens descriptif pour comprendre un énoncé.

- Un comportement non verbal, non intentionnel, renforce l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : mes mains tremblent, je transpire, et je dis « je suis nerveux ») ;
- Un comportement non verbal, non intentionnel, contredit l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : mes mains tremblent, je transpire, et je dis « je suis calme ») ;
- Un comportement non verbal, intentionnel, renforce l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : je mets mon index sur mes lèvres et je dis « taisez-vous ! ») ;
- Un comportement non verbal, intentionnel, contredit l'information véhiculée par l'occurrence verbale (exemple : je fais un clin d'œil tout en faisant une remarque extrêmement désobligeante : effet d'ironie).

Nous ne discuterons pas ici l'aspect intentionnel ou non-intentionnel de la production des émoticônes, et partirons du principe que, relevant de l'écrit, leur production implique un certain contrôle du locuteur. Nous considérerons ici qu'elles sont intentionnelles. Ceci dit, cela devra être discuté dans de futures recherches. Partant de ce point, on observe effectivement dans le corpus deux grandes tendances concernant la modalisation qu'opèrent les émoticônes : elles servent soit à renforcer un contenu propositionnel, soit à s'y opposer. Ces deux grandes tendances s'affinent évidemment : les émoticônes peuvent ainsi jouer un rôle dans des formes concessives, assertives, etc. Nous ne rentrerons pas dans le détail ici (voir Halté 2013 pour plus d'analyses à ce sujet). Nous noterons simplement ici que l'emploi d'une émoticône, le plus souvent, renforce ou au contraire contredit un contenu propositionnel. Voici un exemple de renforcement évident :

(1) [14:24] <Tetsuoo> Mais certains acteurs ressemblent à ceux de la série V d'origine
 [14:24] <Tetsuoo> enfin j'en ai repéré deux
 [14:24] <%Spinelli> héhé marrant ça :)

Ici, l'émoticône de sourire qui accompagne « héhé marrant ça » ne fait que reprendre, sur un autre mode sémiotique, l'information décrite propositionnellement par « marrant ça ». Il s'agit d'abord de dire son amusement, avec cet énoncé propositionnel, puis de le montrer, avec l'émoticône, les deux composantes se renforçant mutuellement pour confirmer le sens global de l'énoncé dans son entier. Voici un exemple de contradiction à visée d'atténuation :

(2) 06[15:19] * pedri` leche le cul de Candy discretos
 [15:19] <Bourguideche21> lol
 [15:19] <@Candy> O_o
 [15:19] <Bourguideche21> rooo
 [15:20] <pedri`> (un conseil.. .toujours faire gaffe à ce que tu dis Candy, je le déformerais :D)
 [15:20] <@Candy> Il a faim le pedri`
 [15:20] <LesPrie> pedri`, si tu fais ça discretos, je ne pense pas que ça intéresse Candy
 [15:20] <pedri`> bah, j'suis pas tres doué pour etre discret x)

Ici, l'émoticône de sourire accompagne un énoncé qui décrit l'incapacité du locuteur à « être discret ». Il s'agit d'un énoncé qui ne peut être interprété que comme une auto-dépréciation ; l'émoticône de sourire, qui a priori reproduit un geste associé à une émotion positive, permet d'atténuer le sens de l'énoncé en montrant, si l'on paraphrase, que le locuteur, s'il ne se trouve pas très doué, trouve aussi cela amusant, que cela ne lui pose pas de problème dans la situation donnée, au contraire : qu'il est content, même, de ne pas être discret dans cette situation. C'est bien l'opposition, d'ordre principalement axiologique, entre l'interprétation de l'émoticône et celle de l'énoncé descriptif, qui conduit à calculer ce sens.

Ces deux exemples permettent de montrer que des effets de modalisation subtils reposent sur deux grandes catégories d'interactions entre comportement non-verbal et comportement verbal : l'opposition, et le renforcement, qui sont les fonctions modalisatrices basiques de l'émoticône. Cette fonction de modalisateur est un argument fort pour faire de l'émoticône un outil d'ancrage énonciatif du locuteur : elle permet, de par son statut d'indice, non seulement d'inscrire ce dernier dans la situation d'énonciation, mais aussi, de par son statut de modalisateur, de le positionner par rapport aux contenus propositionnels énoncés (par autrui ou par lui-même), ce qui révèle son poids énonciatif. Pour tester l'hypothèse, pour l'instant simplement fondée sur des considérations théoriques, de ce positionnement énonciatif fort, affirmé par l'emploi des émoticônes, nous observerons dans ce qui suit le comportement des émoticônes dans le cadre du discours rapporté.

II - Émoticône et discours rapporté

1 - Discours direct

Nous utiliserons dans ce qui suit deux approches complémentaires concernant l'analyse du discours rapporté : celle de Ducrot (1980), tout d'abord, qui distingue plusieurs instances énonciatives. Nous n'en utiliserons que deux : le sujet parlant, producteur empirique de l'énoncé, est la personne « de chair et d'os » qui produit l'énoncé, se situant comme « en dehors » du discours (Ducrot 1984) ; et le locuteur, instance énonciative marquée par des déictiques (notamment la première personne) à qui est attribuée la responsabilité des discours produits. Un seul sujet parlant peut ainsi mettre en scène plusieurs locuteurs, en rapportant leurs discours. Ensuite, celle de Rosier (2000), qui propose de parler de discours rapporté très simplement, en distinguant le discours citant, d'une part, et le discours cité, d'autre part. Le discours citant est presque (sauf dans de rares cas d'enchâssements) toujours énoncé par un locuteur confondu avec le sujet parlant : l'instance qui a la responsabilité de ce niveau d'énonciation est confondue avec la personne, en chair et en os, qui le prononce. Le discours cité est énoncé par un locuteur qui peut être distinct de celui du discours citant. Passons maintenant à l'étude de quelques exemples :

(3) [14:13] <Marcovanbouden> j'ai pas ta vie trépidante « hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus » ... ,)

[14:13] <Marcovanbouden> ;)

[14:13] <Bourguideche> tu veux pas venir faire le pantin en blouse blanche pendant que moi je glande? ^^

[14:13] <@Candy> Oo

[14:13] <Marcovanbouden> nan

L'émoticône de clin d'oeil, produite par <Marcovanbouten>, est située après qu'il rapporte le discours fictif d'un de ses interlocuteurs, <Bourguideche>. Il lui attribue une citation qu'il n'a pas prononcée, pour se moquer de lui et de son travail de physicien. L'émoticône de clin d'oeil indique donc un rapport de connivence, et montre que le fait d'attribuer la citation, ainsi que le contenu de la citation elle-même, est une taquinerie amicale. L'exemple est clair : l'émoticône est placée après les guillemets, et elle est donc sans aucun doute possible attribuée à <Marcovanbouten>. C'est bien lui qui produit l'émoticône de clin d'oeil, et c'est bien son attitude subjective qui est montrée par elle. On peut cependant manipuler cet exemple, en enlevant par exemple les marques du discours direct comme les guillemets :

[14:13] <Marcovanbouten> j'ai pas ta vie trépidante hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus ,) ...

Il paraît très difficile d'interpréter l'émoticône comme produite par le locuteur du discours cité. Une émoticône sera toujours, a priori, interprétée comme produite par le sujet parlant, et donc par le locuteur du discours citant. De la même façon qu'il est difficile de rapporter le sourire de quelqu'un au discours direct (même si cela peut se faire dans certaines conditions : le jeu d'acteur, par exemple), il est encore plus difficile d'attribuer une émoticône au locuteur du discours cité, car les indices qui permettent de faire cette opération à l'oral avec le sourire (l'intonation, les autres gestes et indices permettant de comprendre par inférences qu'il s'agit d'une imitation ou d'un jeu d'acteur) ne sont pas disponibles. Seule l'inclusion de l'émoticône à l'intérieur des guillemets permettrait de forcer l'attribution de l'émoticône au locuteur du discours cité, et encore, ce ne serait vraiment pas clair dans le cas du clin d'oeil :

[14:13] <Marcovanbouten> j'ai pas ta vie trépidante « hooooooooooooo il y a deux atomes qui vont se fissurer , j'en peux plus ,) » ...

Il résulte de cette première analyse que les émoticônes semblent difficilement pouvoir être rapportées au discours direct. On n'en trouve d'ailleurs pas d'exemple dans le corpus étudié. Ceci confirme des intuitions mises au jour lors de la fabrication d'exemples : *« Il a fait : « :) » » semble difficile, de même qu'il est difficile de considérer que « Pierre m'a dit : « j'ai réussi mes examens :) » » soit l'équivalent de : « Pierre m'a dit en souriant : « j'ai réussi mes examens » ». En dehors des considérations sur les caractéristiques gestuelles de l'émoticône, rendant difficile le fait de la rapporter, on touche ici aux limites de l'intégration de l'émoticône à des énoncés verbaux. Le fait qu'elle appartienne à un système sémiotique non verbal et non-écrit joue aussi un rôle dans l'impossibilité de la rapporter en employant les verbes de communication les plus courants. En effet, on peut rapporter au discours direct les interjections, qui partagent avec les émoticônes des caractéristiques sémiotiques et énonciatives : « Il a dit : « Aïe ! » » ou « Il a fait : « Aïe ! » » sont tout à fait possibles, tout simplement parce que les verbes qui introduisent le discours rapporté direct en français conditionnent, à leur suite, l'emploi de signes verbaux et non d'images.

La seule exception envisageable à la règle d'impossibilité de rapporter les émoticônes au discours direct est celle de l'introduction de ce discours par un verbe de communication signifiant un procès d'écriture, dans un contexte de production bien précis (la communication médiatisée par ordinateur) : on peut ainsi imaginer un énoncé du type : « Pierre a écrit hier sur

Twitter : « Salut les copains, j'ai 32 ans aujourd'hui, je suis un vieux ! :) » » ; dans ce cas, par exemple, l'émoticône sera attribuée au locuteur du discours cité sans aucun problème. Cela semble intuitivement plus difficile – mais pas du tout impossible - d'attribuer une émoticône au locuteur du discours cité, même si ce dernier est introduit par un verbe signifiant un procès d'écriture, lorsque le contexte de production n'est soit pas indiqué, soit ne fait explicitement pas partie d'un genre de discours issu de la communication médiatisée par ordinateur. Il va de soi que l'attribution de l'émoticône au locuteur du discours cité, ou à celui du discours citant, relève d'une interprétation fondée sur des inférences reposant elles mêmes sur des indices plus ou moins forts et concomitants.

2 - Discours indirect

(4) [15:21] * @Candy pratique une échographie sur pedri`
[15:21] <Bourguideche21> c'est un garçon ou une fille?
[15:22] <@Candy> ya deux jumeaux la dedans
[...]
[15:22] <Bourguideche21> minimum
[15:22] <pedri` > la derniere fois qu'on m'en a fait une, le mec m'a demandé si j'étais alcoolique -
-'
[15:22] <LesPrie> mdr pedri`, ha ouais, dur
[15:22] <@Candy> bah je peut écrire debout LesPrie
[15:22] <pedri` > ouais.... il m'a demandé si je buvais beaucoup... -_-'

Dans cet exemple, <pedri` > rapporte au style indirect le discours d'un médecin, et fait suivre l'énoncé de l'émoticône « -_-' », qui est l'icône d'une mimique faciale blasée, dépitée. Là encore, tout comme pour le discours direct, il est impossible d'attribuer l'émoticône au médecin ; il ne s'agit pas de montrer l'émotion du médecin lorsqu'il parle à <pedri` >, mais bien l'émotion de ce dernier alors qu'il rapporte le discours du médecin. Encore une fois, l'émoticône est attribuée au locuteur du discours citant, confondu avec le sujet parlant. Les interlocuteurs la comprennent d'ailleurs comme telle, puisque l'intervention suivante s'appuie sur l'émotion montrée par l'émoticône : <Lesprie> dit ainsi « ha ouais, dur », décrivant par là sa sympathie. Lors de la seconde occurrence de l'émoticône, l'énoncé rapporté est séparé de l'émoticône par des points de suspension, ce qui indique sans doute possible que la séquence rapportée se termine, et que l'émoticône est donc bien à attribuer à <pedri` > et pas au locuteur du discours cité. On ne trouve pas, dans notre corpus, d'exemple d'émoticônes employées au discours indirect. Cela confirme les intuitions soulevées par l'observation d'exemples fabriqués : *« Il m'a dit que :) » ou encore *« Il m'a demandé si Oo » ne sont pas possibles. L'exception concernant les verbes signifiant un procès d'écriture ne s'applique pas au discours indirect : *« Il m'a écrit que ;) » n'est pas possible.⁴

⁴ C'est la même chose pour les interjections : « il m'a dit que aïe » n'est pas possible. Voir à ce sujet les travaux de Laurence Rosier (2000) : « Dire *que* + interjection, c'est la rencontre improbable de la maîtrise du discours avec la « spontanéité » du « sujet » » (Rosier 2000, paragraphe 27, consulté en ligne le 10 février 2015).

3 - Conclusions

L'émoticône, au discours direct, ne peut être comprise comme indiquant l'émotion du locuteur du discours cité que lorsque ce dernier est introduit par un verbe de communication signifiant un procès d'écriture, dans un contexte de production bien précis (celui de la communication médiatisée par ordinateur). Dans la plupart des cas, elle est attribuée au locuteur du discours citant. Au discours indirect, son emploi est tout simplement impossible. Cela est dû au fait qu'elle soit de l'ordre de la performance, du geste, tout comme l'interjection : en tant qu'indice, elle est nécessairement inscrite dans la situation d'énonciation, et ne peut donc être rapportée que dans les conditions où une nouvelle situation d'énonciation, enchâssée, est manifestée dans le discours par des ruptures marquées conventionnellement (par les guillemets, par exemple) de façon évidente. Dès lors que les locuteurs du discours cité et du discours citant se confondent un tant soi peu, comme au discours indirect, il n'est plus possible de la rapporter. Cela fait donc de l'émoticône un marqueur très fiable de l'ancrage énonciatif du locuteur, qui est utilisé comme tel pour montrer le positionnement du locuteur par rapport aux énoncés verbaux produits. Cette capacité de monstration la positionne comme un outil de choix pour indiquer le degré de prise en charge d'énoncés propositionnels par le locuteur.

III – L'émoticône comme indice du degré de prise en charge

1 – Non prise en charge

Par prise en charge, nous entendons l'acte, sous-jacent à toute énonciation, qui permet à une instance énonciative (locuteur, énonciateur, sujet parlant) d'engager sa responsabilité, ou de refuser de l'engager, vis-à-vis d'énoncés propositionnels produits par lui-même ou par autrui. Voici la définition précise que propose Rabatel :

Tout énoncé présuppose une instance qui prend en charge ce qui est appelé, suivant les cadres de référence, le *dictum*, la lexie, le contenu propositionnel, la prédication, selon le schème minimal d'énonciation « JE DIS ("ce qui est dit") ». Au-delà des différences de dénomination, l'instance qui prend en charge un énoncé monologique est celle qui est à la source du processus de production de l'énoncé. Dans un énoncé tel que « je n'aime pas ces questions de prise en charge énonciative », *je* est la source et le valideur, c'est-à-dire celui qui entérine la vérité du contenu propositionnel. (Rabatel 2009, p. 72)

Notre hypothèse ici est que les émoticônes permettent de moduler la prise en charge, selon certains degrés, la non prise en charge étant le premier. L'émoticône typique permettant de montrer une non prise en charge du contenu propositionnel par le locuteur est l'émoticône de surprise, par exemple « oO » ou « :O ». En voici un exemple :

(5) [15:16] <%ondes-virtuelles> fais comme moi
[15:16] <%ondes-virtuelles> moi
[15:16] <MeeYung> gni ?
[15:16] <MeeYung> c'est-à-dire ?
[15:16] <%ondes-virtuelles> j ai pris un medecin referent gratuit
[15:16] <%ondes-virtuelles> et j y ss jms retournée
[15:16] <MeeYung> **Oo**

[15:16] <Tetsuo> ?
[15:16] <MeeYung> ok
[15:16] <%ondes-virtuelles> mais comme ça je suis bien remboursée
[15:16] <%ondes-virtuelles> :)

Ici, l'utilisateur <MeeYung> produit une émoticône de surprise en réaction à un énoncé de <%ondes-virtuelles>. Il s'agit pour <MeeYung> de montrer son incapacité d'attribuer une quelconque valeur à l'énoncé produit par son interlocuteur et donc de se positionner par rapport à ce dernier. L'émoticône est là, entre autres, pour signaler que <MeeYung> ne prend pas en charge ce qui a été dit par son interlocuteur : il lui est impossible de se positionner par rapport au contenu énoncé parce que ce dernier lui est, par exemple, incompréhensible. Il refuse donc de prendre la responsabilité de l'assumer comme vrai pour élaborer sa réponse potentielle. Les manifestations de prise en charge ont des conséquences sur la suite de la conversation, puisqu'elles fournissent des indices aux locuteurs quant à ce qu'ont compris ou pas leurs interlocuteurs. Ici, par exemple, il est évident que le fait que <MeeYung> montre sa surprise face à l'énoncé produit par <%ondes-virtuelles> - et donc son incapacité à le prendre en charge - forcera ce dernier à élaborer une nouvelle réponse, approfondissant et éclaircissant l'interprétation du premier énoncé.

2 – « Quasi » prise en charge ou prise en charge jouée

Un second phénomène, observable très fréquemment lorsque l'on s'intéresse aux fonctions de l'émoticône, est celui d'une prise en charge qui ne serait pas complètement assumée, voire même qui serait feinte. C'est souvent le cas lorsqu'une émoticône de sourire accompagne un énoncé assertif qui doit manifestement être compris comme une plaisanterie :

(6) [14:21] <Marcovanbouten> moi ça m'a toujours epaté de trouver des femmes intelligentes
[14:21] <Marcovanbouten> :)

Ici, l'utilisateur <Marcovanbouten> produit un énoncé assertif, propositionnel, qu'il fait suivre d'une émoticône de sourire. Il s'agit pour lui de montrer grâce à cette émoticône qu'il ne prend pas complètement en charge l'énoncé verbal, tout en laissant ouverte l'éventualité d'une réelle prise en charge. La temporalité linéaire de l'écrit joue un rôle important dans ce type de calcul de sens ; puisqu'on lit l'énoncé dans sa globalité avant d'y ajouter le sens de l'émoticône (voir à ce sujet l'étude de Province et al., 2007⁵), qui est située après lui, la première tendance est d'attribuer au locuteur une prise en charge complète de la proposition assertée (puisque l'assertion est un acte qui est fondé, selon l'analyse traditionnelle, sur la croyance que « ce qu'on dit est vrai »). L'interlocuteur croit donc dans un premier temps que <Marcovanbouten> adhère à ce qu'il dit. L'émoticône de sourire apparaît ensuite, montre l'amusement du locuteur, et conduit donc le lecteur, par inférence, à revisiter cette première interprétation : il s'agissait en fait, pour <Marcovanbouten>, de « faire comme si » il croyait

⁵ Il est démontré, dans cette étude, que : « les utilisateurs ont tendances à traiter le message comme un tout et ensuite à ajouter le sens de l'émoticône, comme une information additionnelle ou complémentaire. Après un classement des émoticônes en (a) celles qui constituent le seul contenu du message (ou « émoticônes nues »), (b), les émoticônes qui sont placées au début ou à la fin du message, et (c), les émoticônes qui sont à l'intérieur du message, ils concluent que le second type est de loin le plus fréquent. Ceci corrobore une tendance à utiliser les émoticônes comme qualifiants du message complet. » (Yus, 2011, p. 169, nous traduisons).

ce qu'il énonçait. C'est sur ce décalage que repose la plaisanterie dans ce cas précis. L'émoticône de sourire vise à montrer, ici, que <Marcovanbouden> ne prend pas en charge complètement l'énoncé verbal qu'il a produit ; il s'agit d'une prise en charge jouée, feinte, en vue d'amuser l'interlocuteur.

3 – Prise en charge forte

Enfin, les émoticône permettent aussi de montrer une prise en charge forte, complètement assumée, d'un énoncé propositionnel produit par soi-même ou par autrui.

(7) [15:00] <%Spinelli> ca va ca vient...
[15:00] <%Spinelli> mais bon en ce moment ca vient pas trop :S
[15:00] <%ondes-virtuelles> :(

Dans cet exemple, l'utilisateur <Spinelli> ponctue son énoncé par une émoticône de dépit, de tristesse, « :S » ; et <ondes-virtuelles>, son interlocuteur, produit à son tour une émoticône de tristesse : « :(». Dans les deux cas, il s'agit de montrer une prise en charge de l'énoncé propositionnel qui précède et qui décrit une situation difficile à vivre pour <Spinelli>. C'est ici simplement la concordance entre le type d'émotion montrée par l'émoticône – la tristesse, et la situation décrite – que l'on ne peut qu'interpréter comme difficile, qui permet d'assurer la prise en charge de la proposition énoncée. Si, par contre, la proposition énoncée et l'émoticône étaient en discordance, par exemple si une émoticône de sourire accompagnait l'énoncé verbal, la prise en charge serait feinte ou jouée. Notons enfin que les émoticônes permettent de manifester sa sympathie : <ondes-virtuelles>, en produisant une émoticône de tristesse comme en écho de celle produite par <Spinelli>, montre qu'il prend en charge la proposition énoncée par ce dernier de la même façon que lui ; cependant, le fait qu'il utilise une émoticône différente montre aussi qu'il n'est pas dans la simple répétition émotionnelle, ni dans l'imitation, mais qu'il prend en charge la proposition d'une façon qui lui est propre. Les émoticônes sont donc des outils puissants de modulation de la prise en charge, tant dans le type de prise en charge qu'elles peuvent permettre d'assurer que dans le degré, l'intensité ou la personnalisation de cette prise en charge.

Conclusion

:)

Bibliographie

Bally, Charles (1944). *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition. Berne : A. Francke.

Rosier, Laurence (2000). « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit : petits effets d'un petit discours », *L'interjection en français*, p. 19. Rosier, Laurence, Fauré, Laurent (dirs.) (2000). *Cahiers de praxématique* 34. Montpellier : Université Montpellier III, CNRS.

Ducrot, Oswald :

- (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.

Everaert-Desmedt, Nicole (1990). *Le processus interprétatif : introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*. Liège : Mardaga.

Halté, Pierre (2013). *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg. [En ligne], mise en ligne le 13 décembre 2013. URL : [<http://www.theses.fr/2013LORR0308>].

Perrin, Laurent :

- (2008). «Le sens montré n'est pas dit», *L'énonciation dans tous ses états, mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, pp. 157-187. Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds.)(2008). Bern : Peter Lang,.
- (2012). « L'énonciation dans la langue. Ascriptivisme, pragmatique intégrée et sens indiciel des expressions », *Ironie et un peu plus. Hommage à Oswald Ducrot pour son 80ème anniversaire*, pp. 65-85. Atayan, Wienen (éds.)(2012). Francfort : Peter Lang.
- (2013). « Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation », *Les théories énonciatives aujourd'hui : un demi-siècle après Benveniste*, pp. 187-211. Ducard, Dominique, Dufaye, Lionel, et Gournay, Lucie (éds.) (2013). Paris : Ophrys.

Provine, Robert, Spencer, Robert, Mandell, Darcy (2007). « Emotional expression online. Emoticons punctuate website text messages », *Journal of Language and Social Psychology* 26, pp. 299-307. Santa Barbara : University of California,.

Rabatel, Alain (2009). « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... », *La notion de « prise en charge » en linguistique*, pp. 71-87. Coltier, Danielle, Dendale, Patrick, De Brabanter, Philippe (dirs) (2009). *Langue Française* 162. Paris : Armand Colin.

Yus, Francisco (2011). *Cyberpragmatics, Internet-mediated communication in context*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.